

27.09.2001 - 08:16 Uhr

## La tuberculose (Tb) en Suisse

Berne (ots) -

La tuberculose est-elle sous-estimée dans notre pays ?

Certes, dans nos régions, la maladie est nettement en recul. Cependant, les cas les plus récents de tuberculose apparus montrent que cette maladie contagieuse est encore loin d'être vaincue. En Suisse, ce sont surtout les personnes dont le système immunitaire est affaibli qui sont touchées par la maladie infectieuse des poumons. Mais chacun d'entre nous peut être concerné.

La tuberculose (" phtisie ") reprend de l'importance aux yeux du grand public. Ceci surtout, depuis qu'un homme de 44 ans a - sans le savoir - contaminé au moins une douzaine de personnes à St Gall ce printemps.

### Maladie infectieuse

La tuberculose ouverte est une maladie contagieuse qui peut être transmise en éternuant, par exemple. Un seul cas suffit, et de nombreuses personnes peuvent être contaminées par pur hasard. Dans le " cas de St Gall ", 12 personnes au moins ont été - sans le savoir - contaminées directement. Jusque à fin août, 82 personnes au total ont été examinées dans l'environnement des malades dans le cadre de ce que l'on appelle les " examens d'environnement ", ordonnés dans chaque cas de Tuberculose s'étant déclaré. Une infection TB a été constatée dans presque un tiers des cas. La fréquentation régulière des restaurants et des endroits publics par un patient atteint de Tuberculose pulmonaire ouverte avait, rétrospectivement, causé des maux de tête aux autorités des services de santé : Qui a pu éventuellement être contaminé - et n'en rien savoir ? Qui doit être intégré aux examens de l'environnement et se soumettre à un test au BCG ? Un autre cas de tuberculose ouverte a provoqué bien des émotions et sensation à Thoune fin août : dans le service de conditionnement d'une entreprise de produits alimentaires, la tuberculose s'était déclarée chez un collaborateur quelques semaines auparavant. Mais dans ce cas, les examens prévus par les services d'hygiène des Ligues Pulmonaires locales dans le cadre de la prévention contre les maladies contagieuses ont permis un démenti formel : les test médicaux n'ont révélé aucune personne contaminée.

### Protéger les patients et la population

Toutes les infections et maladies tuberculeuses doivent être déclarées aux services d'hygiène. Ceci est particulièrement important en cas de tuberculose pulmonaire ouverte, afin que les personnes faisant partie de l'environnement d'un patient atteint puissent être testées (" examens d'environnement "). Dans chaque cas, des spécialistes de la Tb des Ligues pulmonaires prennent en charge les personnes concernées et veillent à ce que les traitements médicamenteux prescrits soient régulièrement suivis - pour la protection des malades, des personnes contaminées et de l'ensemble de la population.

La Tb ne connaît pas de frontières

Au niveau mondial, une personne sur trois est contaminée par l'agent pathogène de la Tb, 22 Etats - surtout en Afrique - représentant 80% des maladies tuberculeuses.

Beaucoup de pays ne disposent ni de l'infrastructure médicale suffisante, ni des moyens financiers nécessaires pour une prévention et une lutte efficaces : une inconséquence au niveau thérapeutique et médical est particulièrement dangereuse lorsqu'il s'agit de la tuberculose. Les bacilles peuvent survivre aux traitements prématurément interrompus ou mal suivis et former des résistances dangereuses contre les médicaments existants (" multidrug resistance " MDR). Les germes résistants provoquent ensuite d'autres maladies (" Tb MDR ") dont le traitement est particulièrement difficile et coûteux.

Les agents pathogènes de la Tb ne s'arrêtent pas aux frontières. L'échange économique et culturel entre les Etats les " mondialise " eux aussi. Un ingénieur bernois, par exemple, pas particulièrement menacé au premier abord (plus d'informations dans le dernier mailing de la Ligue Pulmonaire) a été contaminé récemment tout à fait par hasard. Très probablement lors d'un vol à long courrier lors de vacances en famille.

C'est pourquoi, dans les pays gravement touchés, la lutte représente un surcroît de sécurité pour la population suisse également. La Ligue Pulmonaire Suisse (LPS) et la Direction du développement et de la coopération (DDC) soutiennent donc ensemble les programmes de lutte contre la Tb en Roumanie, en Bulgarie et au Bénin.

Les progrès dissimulent les chiffres non connus

En 1900 encore, 9000 personnes sont mortes de la " phtisie " en Suisse. Après 1945, grâce à la pénicilline et à la constante amélioration des standards médicaux généraux, la maladie a connu une forte régression. D'après la statistique de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), 633 cas de maladie sont apparus en Suisse l'année dernière. Cependant, ainsi que le démontrent les cas de St Gall et de Thoune, il n'y a aucune raison de se réjouir, malgré les taux de maladie de Tb plutôt bas ou fortement en baisse.

Les patients concernés en Suisse sont surtout des personnes dont le système immunitaire est affaibli. En font partie essentiellement les personnes contaminées par le VIH.

Les experts soupçonnent que les taux de maladie suisses effectifs se situent nettement plus haut que les chiffres statistiques ne le révèlent. Dans notre pays, la tuberculose ne fait plus parler d'elle, bien à tort. Dans beaucoup de cas de décès chez des personnes très âgées, l'on ne cherche même plus l'agent pathogène de la Tb.

Appel aux dons en faveur des malades pulmonaires

Dans un spot télévisé et dans une lettre d'information, la Ligue Pulmonaire Suisse appelle actuellement les foyers privés à verser des dons en faveur des malades pulmonaires, des insuffisants respiratoires et des personnes tuberculeuses en Suisse. Vos dons seront utilisés pour aider des personnes gravement atteintes de tout âge. Versez vos contributions sur le compte PC 30 - 289986-9

Contact:

Ligue pulmonaire suisse  
Werner Vogel

Südbahnhof 14 c  
3000 Bern 17  
Tél. +41 31 378 20 54  
E-mail: w.vogel@lung.ch

Ligue pulmonaire suisse  
Stepanka Pini  
Südbahnhofstr. 14 c  
3000 Bern 17  
Tél. +41 31 378 20 72  
E-mail: s.pini@lung.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000839/100010848> abgerufen werden.